

Organisation du poste et formation des faisceaux (1).

HOMMES disponibles. (c)	RONDE (2 sergents et 3 hommes). (b)	PATROUILLES (2 caporaux et 6 hommes). (a)	SENTINELLES (21 hommes). (d)					
	2 dont l'homme qui est provisoirement resté avec la grand'garde.	H H S S H	H C H C H H H H	(2)(1)	(2)(1)	(2)(1)	(2)(1)	(2)(1)
			A (3)	(3)	A (3)	(3)	A (3)	(3)
Total : 2 sous-officiers + 4 caporaux + 44 hommes = 50.								
<p>(a) Les patrouilles des 1^{re} et 2^e escouades ont été détachées pour couvrir l'installation du poste, soit 2 caporaux et 6 hommes.</p> <p>(b) Le sergent Paul et le soldat Roger, le sergent Lucien et le soldat Julien sont désignés pour faire des rondes. Le lieutenant se réserve d'en faire lui-même, avec le soldat Michel.</p> <p>(c) Nous supposons que nous avons laissé : à la réserve des avant-postes, 2 malades ; à la grand'garde, 4 cuisiniers.</p> <p>(d) Associer, autant que possible, pour former chaque sentinelle double, un soldat expérimenté et un réserviste.</p>								

Les sacs sont placés assez en arrière pour ne pas gêner en cas d'une prise d'armes rapide.

La répartition faite, le lieutenant s'occupe d'envoyer les *sentinelles* à leur place, — de rectifier leurs *emplacements*, — de leur donner leur *consigne*, — de faire rentrer les *patrouilles*, — de se mettre en *communication* avec les *postes voisins*, — de commander le *service* et les *corvées*, — de placer la *sentinelle devant les armes*.

A cet effet, il donne l'ordre verbal suivant au groupe de sentinelles n° 1 (en tendant le bras vers la droite, dans la direction d'un buisson) :

« Vous voyez ce buisson ? Allez vous placer derrière et observez

(1) Ici, comme toujours, on se conformera au terrain : derrière une haie, on se disposera sur un front étendu ; derrière une meule de paille, on se disposera en profondeur. Et les faisceaux ne seront alignés que si le terrain s'y prête.

» dans la direction de ce grand arbre : c'est la direction de
 » l'ennemi.
 » J'irai vous donner la consigne dans quelques minutes.
 » Partez. »

Les groupes de sentinelles n° 2 et n° 3 reçoivent des ordres analogues, variant évidemment en raison du terrain.

Ceci fait, le lieutenant commandant le poste se porte sur la ligne des sentinelles avec le sous-officier le plus ancien. Il rectifie, s'il y a lieu, les emplacements primitivement choisis, et complète la consigne des sentinelles (1).

Étant à proximité de l'ennemi, il se fait suivre par une patrouille, de façon à pouvoir parer immédiatement à tout événement.

Nous ne donnerons pas la consigne des sentinelles ; tout le monde doit la connaître ; nous rappellerons simplement qu'il faut employer des moyens mnémoniques pour aider à la retenir.

En rentrant, le lieutenant donne les ordres verbaux suivants aux hommes disponibles :

AU SOLDAT RAPHAEL :

« Suivez ce chemin ; à environ un kilomètre, vous rencontrerez
 » un ruisseau ; le long du ruisseau, à droite et à gauche du
 » chemin, se trouvent les patrouilles des caporaux Gaston et
 » André ; dès que vous les apercevrez, vous leur ferez signe de
 » rentrer. »

[Si on peut rappeler ces patrouilles par un signal convenu, on emploiera ce moyen, de préférence, afin d'éviter des fatigues inutiles.]

AU SOLDAT CLÉMENT :

« Vous voyez cette ferme ? (Il montre la ferme *Boyer*.)
 » Allez-y.

(1) Il est bon de remettre à chaque groupe de sentinelles un croquis très succinct représentant son emplacement, la direction de l'ennemi, les accidents du terrain qui se trouvent aux environs de l'endroit occupé (routes, bois, etc.). Le croquis est passé de sentinelles en sentinelles, ce qui permet à celles-ci de réparer un manque de mémoire involontaire.

» Vous devrez y trouver un poste; vous vous présenterez au
» chef, et vous lui remettrez ce renseignement (1). »
» Vous attendrez que le chef de poste vous donne l'ordre de
» repartir. »

De même, au soldat Pierre, pour le poste n° 2.

Le service se trouve déjà en partie commandé par suite de la répartition des hommes en sentinelles et patrouilles; les patrouilles et premières sentinelles à marcher doivent toujours veiller.

Comme mesure complémentaire, l'ordre suivant est donné :

AU SERGENT PAUL.

« Vous ferez une ronde ce soir à 7 heures, et une à 1 heure du
» matin. »

AU SERGENT LUCIEN.

« Vous ferez une ronde ce soir à 11 heures, et une à 5 heures
» du matin. »

(Le lieutenant se réserve d'en faire une lui-même à 9 heures
du soir, et une à 3 heures du matin.)

Les hommes disponibles sont désignés pour aller chercher les
vivres à la grand'garde, et pour faire toutes autres corvées.

Le lieutenant place ensuite, devant les armes, la sentinelle qui
a été désignée dans la répartition (voir plus haut), et il lui dit :

« Mettez-vous derrière ces fagots et observez les groupes de
» sentinelles.
» Le groupe n° 1 est derrière ce petit buisson que vous aper-
» cevez à notre droite; le groupe n° 2, sur le chemin droit devant

(1) « Le lieutenant René, commandant le P. P. n° 1 de la G. G. n° 2, au com-
mandant du poste spécial établi à la ferme *Boyer*.
» Je suis installé à environ 500 mètres du bois d'*Andilly*, sur le chemin de
» terre qui va d'*Andilly* au *Terrouin*.
» La position de combat du poste est à peu près à hauteur du chemin qui con-
» duit à la ferme que vous occupez.
» Faites-moi connaître les mesures de sûreté que vous avez prises afin que je
» puisse agir en liaison avec vous et vous soutenir par mon feu en cas d'attaque.
» La grand'garde est établie à la lisière nord-est du bois d'*Andilly*.
» En cas d'attaque, je me replierai à sa droite au nord-ouest de l'étang.

» RENÉ. »

» vous, derrière des bottes de paille; le groupe n° 3, au coin du
» champ d'avoine, à votre gauche.
» Pour m'appeler, les sentinelles sifflent deux fois longue-
» ment; vous répondrez par le même signal. »

L'installation étant terminée, les hommes qui ne sont pas de
service doivent se reposer.

Il est bon de leur indiquer, dans ses grandes lignes, la situa-
tion générale, et de leur faire connaître le terrain. De cette façon,
lorsqu'ils sont en sentinelle, ils n'ont presque plus rien à apprendre.

De même pour les patrouilles. Orientées qu'elles sont, elles
n'ont plus besoin d'autant de détails au moment du départ.

ORDRE VERBAL DONNÉ AU SERGENT PAUL :

« Vous me remplacerez pendant mes *absences*, pendant que je
» me reposerai et si je venais à *disparaître*.
» *En cas d'attaque*, je me placerais un peu à droite du chemin,
» derrière ce petit rideau; si j'étais obligé de me replier, je sui-
» vrais ce petit mouvement de terrain et je me dirigerais sur le
» grand arbre blanc que vous voyez dans le bois. Il est com-
» plètement à droite de la grand'garde.
» Arrivé à la lisière du bois, je la longerais pour aller me placer
» dans le rentrant, en échelon, en arrière de la grand'garde, la
» droite à l'étang. »

ORDRE VERBAL DONNÉ AU SERGENT LUCIEN :

« Faites construire, à l'aide des fagots qui sont là, une clôture
» pour nous mettre à l'abri d'une surprise de cavalerie, mais
» telle qu'elle nous permette de sortir. »

[Avant de donner le modèle de rapport à fournir par ce chef de poste, mon-
trons comment on envoie une patrouille.]

Le chef de poste emmène, derrière le tas de paille qui abrite la
sentinelle n° 2, le caporal qui commande la première patrouille à
marcher, et il lui dit :

« Vous voyez ces arbres? Dirigez-vous dessus. Vous n'avez
» qu'à suivre le chemin sur lequel nous sommes. Dans le fond
» de la vallée coule un ruisseau. Vous tournerez à gauche, et
» vous fouillerez tous les couverts jusqu'au moulin inclus, dont
» vous apercevez le toit : c'est le moulin de *Manoncourt*. »

- » Vous examinerez avec soin le terrain qui est de l'autre côté du ruisseau.
- » Vous reviendrez par le même itinéraire.
- » Mots : *Berthier, Bordeaux.*
- » Signaux : Celui qui arrête frappera trois fois sur sa cartou-
» chière; celui qui est arrêté répondra par trois coups sur le bois
» du fusil. »

Le caporal est orienté : il connaît la direction de l'ennemi ; il sait qu'à sa droite se trouve le village d'*Avrainville*, à sa gauche, *Manoncourt-en-Woèvre*; il n'a plus qu'à donner connaissance à ses hommes des instructions qu'il a reçues et à partir.

RAPPORT A FOURNIR.

N° 1. 104^e RÉGIMENT D'INFANTERIE. 4^{or} BATAILLON.

Expédié le 15 août à 4 h. 30 (quatre heures trente) soir.

Arrivé le :

Lieu de départ : A environ 500 mètres nord-est du bois d'*Andilly*, sur le chemin qui va de ce bois à *Manoncourt-en-Woèvre*.

Le lieutenant René, de la 1^{re} compagnie, commandant le petit poste n° 1, à la *Mare*, au capitaine commandant la grand'garde n° 1, au bois d'*Andilly*.

ORDRE REÇU :

« S'installer en petit poste à la *Mare*, au nord-est du bois d'*Andilly*, pour sur-
» veiller le secteur compris entre la ferme *Boyer* (exclue) et le moulin de *Manon-*
» *court* (inclus). »

EXÉCUTION.

Composition du poste : 1 officier, 2 sergents, 4 caporaux, 44 hommes. (Deux malades sont restés à la réserve des avant-postes, 4 cuisiniers à la grand'garde.)

Emplacement : A 500 mètres nord-est du bois d'*Andilly*, sur le chemin qui va de ce bois à *Manoncourt-en-Woèvre*, près de la *Mare*.

Zone de surveillance : De la ferme *Boyer* (exclue) au moulin de *Manoncourt* (inclus).

Installation terminée à 4 h. 30.

Emplacement des sentinelles. — Groupe n° 1 : Derrière un buisson, sur le chemin qui va de la ferme *Boyer* au chemin qui va du bois d'*Andilly* à *Manoncourt-en-Woèvre*, à 300 mètres sud de l'embranchement.

Groupe n° 2 : A l'embranchement même de ces deux chemins, derrière des bottes de paille

Groupe n° 3 : Au coin d'un champ d'avoine, à 200 mètres du chemin qui va du bois d'*Andilly* à *Manoncourt-en-Woèvre*.

Ces sentinelles découvrent le terrain presque jusqu'au ruisseau du *Terrouin*.

Postes voisins. — A droite : *Poste spécial* à la ferme *Boyer*.

A gauche : *Poste n° 2* sur le *Terrouin*.

Les relations ont été assurées par deux soldats qui n'ont rapporté aucun renseignement.

Patrouilles envoyées. — Patrouille n° 1 (caporal Robert) : Mission de fouiller les couverts du *Terrouin*, de remonter le ruisseau et de fouiller le moulin de *Manoncourt*. N'est pas encore rentrée.

J'ai l'intention d'envoyer d'heure en heure une patrouille explorer le ruisseau et le terrain à l'est jusqu'au chemin de *Manoncourt-en-Woèvre* à *Avrainville*.

Renseignements recueillis : Néant.

En cas d'attaque : Résister sur place le plus longtemps possible; se replier à droite de la grand'garde, sur la lisière du bois d'*Andilly*.

Ligne de retraite : Un mouvement de terrain, à environ 300 mètres au sud du chemin sur lequel se trouve le poste, permet de gagner le bois d'*Andilly* sans être vu.

Divers : Le terrain est très découvert.

Il est conforme à la carte.

La majeure partie des cultures sont enlevées.

Le *Terrouin* est franchissable au gué situé à 600 mètres en aval du moulin de *Manoncourt*; la hauteur de l'eau est d'environ 0^m,50.

A moins d'ordres contraires, j'enverrai la corvée d'alimentation à 5 (cinq) heures.

Lieutenant RENÉ.

Un croquis au 1/10,000 ou au 1/20,000 est joint à ce rapport. Celui-ci est porté au commandant de la grand'garde par l'homme qui a été détaché pour voir l'emplacement du petit poste.

Relèvement des sentinelles. — Les premiers groupes ayant été placés vers 4 heures, la relève a lieu à 5 heures par moitié, afin qu'il y ait constamment, dans chaque groupe de sentinelles doubles, un homme connaissant le terrain et les consignes.

Les hommes formant la deuxième pose se rendent à leur faisceau et le rompent. Le sergent Paul, qui est chargé de l'exécution du service, donne l'ordre suivant à la sentinelle n° 1 (en tendant le bras vers la droite, dans la direction d'un buisson) :

« Vous voyez ce buisson? Le groupe n° 1 est dissimulé der-

» rière; vous devez l'apercevoir en ce moment. Allez relever la
» sentinelle fixe. »

A la sentinelle n° 2 et n° 3, des ordres analogues sont donnés, avec les modifications résultant de ce que leurs positions sont différentes.

Le lendemain matin, 16 août, le lieutenant René adresse le rapport suivant sur les événements de la nuit.

N° 4 (1). 104^e RÉGIMENT D'INFANTERIE. 1^{er} BATAILLON.

Expédié le 16 août à 4 (quatre) heures matin.

Arrivé le :

Lieu de départ : A environ 500 mètres nord-est du bois d'*Andilly*, sur le chemin qui va de ce bois à *Manoncourt-en-Woèvre*.

Le lieutenant René, de la 1^{re} compagnie, commandant le petit poste n° 4, à la *Mare*, au capitaine commandant la grand'garde n° 1, au bois d'*Andilly*.

COMPTE RENDU DES ÉVÉNEMENTS DE LA NUIT (2).

Patrouilles envoyées : D'heure en heure, fouiller les couverts du *Terrouin*, remonter le ruisseau, et fouiller le moulin de *Manoncourt* et le terrain à l'ouest du chemin de *Manoncourt-en-Woèvre* à *Avrainville*.

Renseignements recueillis : Vers 3 h. 30 matin, quatre cavaliers ennemis ont été vus sur le chemin de *Manoncourt-en-Woèvre* à *Avrainville*; ils paraissaient se diriger sur cette dernière localité. Ce renseignement a été donné au peloton de cavalerie qui vient de passer; il a été également transmis au poste de la ferme *Boyer*.

Nous entendons en ce moment (3 h. 50) des aboiements prolongés de chiens dans la direction de *Manoncourt-en-Woèvre*.

Divers : Les hommes du poste ne sont pas fatigués; l'état sanitaire est excellent.

Lieutenant RENÉ.

(1) Nous supposons que le chef de poste a envoyé deux avis après son rapport d'installation.

(2) Il n'est pas nécessaire de répéter les renseignements donnés dans le rapport d'installation.

PROBLÈME N° 10

Thème et situation.

Les mêmes qu'au précédent problème.

L'arrivée sur les emplacements a toujours lieu pendant le jour, mais elle se fait sous la protection des reconnaissances de cavalerie, ainsi que des vedettes, lesquelles occupent la ligne générale *Avrainville*—*Manoncourt-en-Woèvre*—*Minorville*.

Conception.

Jusqu'à la tombée de la nuit, il n'est pas nécessaire de prendre le service régulier; les grand'gardes se portent en formation de marche sur les emplacements qu'elles doivent occuper et restent groupées. Les commandants des grand'gardes reconnaissent la place que les petits postes et les sentinelles devront prendre à la chute du jour, de façon que non seulement les chefs de poste soient orientés, mais que les sentinelles et les chefs de patrouille le soient également et voient le terrain.

Cette reconnaissance terminée, le commandant de la cavalerie, ne laissant en place que ses vedettes, se retire avec son gros, soit sur la réserve des avant-postes, soit plus en arrière, pour se reposer jusqu'au jour.

Une heure avant la tombée de la nuit, les petits postes partent de la grand'garde et se dirigent sur leurs emplacements. La reconnaissance du terrain ayant été faite, les ordres donnés avant